

ENREGISTREMENT EN TANT QUE CHARGE DE L'ÉVALUATION DES INCIDENCES EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT (COBRACE)

BRUXELLES ENVIRONNEMENT
Division autorisations et partenariats
Site de TOUR & TAXIS
Avenue du Port 86C – bte 3000
1000 Bruxelles

E-mail : permit_agr@environnement.brussels
Tél. : 02/775.75.44 - tous les jours ouvrables

À quoi sert ce formulaire ?

Ce formulaire vous permet de demander un enregistrement en tant que chargé de l'évaluation des incidences en matière de stationnement.

Vous pouvez télécharger un document « [Procédure](#) » reprenant plus d'information concernant la procédure, les délais et voies de recours sur le site internet de Bruxelles Environnement : www.environnement.brussels.

Contexte juridique

- [Ordonnance](#) du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement (Moniteur Belge du 26/06/1997), notamment les articles 78/1-78/7 ;
- [Ordonnance](#) du 2 mai 2013 portant le Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Energie (Moniteur belge du 21/05/2013).
- [Arrêté](#) du 16/01/2014 du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale relatif à l'enregistrement des chargés de l'évaluation des incidences, au service d'accompagnement et aux agents chargés du contrôle, au sens du chapitre 3 du Titre 3 du Livre 2 du Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Energie.

Comment introduire votre demande d'enregistrement ?

- **par mail**
à l'aide du présent formulaire de demande dûment complété,
à l'adresse : permit_agr@environnement.brussels
Les modalités relatives à la communication électronique sont reprises dans la [convention de communication électronique](#).
- **par courrier**
à l'aide du présent formulaire de demande dûment complété,
en 1 exemplaire,
auprès de : BRUXELLES ENVIRONNEMENT
Division autorisations et partenariats
Site de TOUR & TAXIS
Avenue du Port 86C, bte 3000
1000 Bruxelles

Merci de ne pas agraffer, ni relier vos documents avant envoi ; cela simplifie le traitement de votre demande.



1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

1.1. coordonnées du demandeur

Si personne physique :	Si personne morale :
Nom :	Nom :
Prénom :	Forme juridique :
Numéro d'entreprise :	Numéro d'entreprise :

1.2. Données de contact :

Adresse du siège social/domicile

Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Pays :
Tél. : Fax :
E-mail : Site internet :

Ces **coordonnées** seront reprises **par défaut** dans la [liste des chargés de l'évaluation des incidences enregistrés](#) disponible sur le site internet de Bruxelles Environnement. Si vous souhaitez que des coordonnées différentes y soient affichées, veuillez indiquer lesquelles ci-dessous :

Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Pays :
Tél. : Fax :
E-mail :

Personne de contact avec qui Bruxelles Environnement peut prendre contact dans le cadre de l'agrément.

Nom : Prénom :
Fonction :
Tél. : GSM :
E-mail :

Moyen de communication et adresse de correspondance (veuillez cocher l'option choisie). Si la correspondance dans le cadre de l'agrément doit être envoyée à une adresse différente de l'adresse du siège social/domicile, veuillez l'indiquer ci-dessous.

☐ Par mail

Les modalités relatives à la communication électronique sont reprises dans la [convention de communication électronique](#). Veuillez indiquer **une seule** adresse mail de contact.

Adresse mail :

☐ Par courrier

Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Pays :



2. COMPÉTENCES DU DEMANDEUR

Annexes à joindre au formulaire

2.1 Organigramme nominatif de la société (s'il s'agit d'une **personne morale**) indiquant clairement les différents responsables : directeur (technique), responsable commercial,...

2.2 Tableau récapitulatif des compétences

Relevé des personnes physiques, employées par le demandeur de l'enregistrement, disposant des connaissances approfondies en matière de mobilité et en matière de contraintes socio-économiques des entreprises, et plus particulièrement celles liées aux nécessités d'emplacements de parcage pour les activités d'une entreprise. Ce relevé est établi selon le modèle de tableau récapitulatif inséré à la fin du formulaire.

La connaissance de chaque domaine doit être démontrée par l'obtention de diplômes, de certificats de formations ou par une expérience pratique de minimum 3 ans, attestée par des éléments tels que des rapports ou publications établies par le demandeur de l'enregistrement.

Le tableau doit reprendre toutes les informations nécessaires pour démontrer que le demandeur dispose des connaissances approfondies indiquées. Le tableau contient dès lors au moins les renseignements suivants :

- **diplômes et/ou certificats de formation** obtenus : indiquez seulement les formations pertinentes en matière de mobilité et en matière de contraintes socio-économiques des entreprises.
- **l'expérience professionnelle** : indiquez le nom des employeurs, fonctions, périodes de travail, ... pertinentes en matière de mobilité et en matière de contraintes socio-économiques des entreprises.

2.3 Pour chaque personne reprise dans le tableau demandé au point 2.2, un **CV récent**.

2.4 Si vous disposez ou avez disposé **d'agréments, d'enregistrements ou de titres analogues** en ce compris ceux d'autres Régions ou d'autres États membres de l'Union européenne, joignez les pièces justificatives en français ou en néerlandais.



3. DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS

Je confirme que les données mentionnées dans le présent formulaire et ses annexes sont correctes et déclare sur l'honneur :

☐ avoir pris **connaissance de la législation en vigueur** concernant l'enregistrement demandé (plus particulièrement de l'[ordonnance](#) du 2 mai 2013 portant le Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Energie et ses arrêtés d'exécution.

☐ ne pas me trouver dans l'une **des conditions d'exclusion** déterminées par l'arrêté du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale relatif à l'enregistrement des chargés de l'évaluation des incidences, au service d'accompagnement et aux agents chargés du contrôle, au sens du chapitre 3 du Titre 3 du Livre 2 du Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Energie.

☐ ne **pas avoir été condamné**, au cours des dix dernières années, par un jugement ou un arrêt coulé en force de chose jugée pour un délit qui, par sa nature, porte atteinte à la moralité professionnelle.

Je m'engage à :

☐ ne pas faire appel à des **sous-traitants** pour les missions pour lesquelles le dossier d'enregistrement est introduit.

☐ suivre les **formations** spécifiques qui seront organisées par Bruxelles Environnement.

☐ fournir à Bruxelles Environnement tous les **renseignements et documents** qui sont ou seront demandés dans le cadre de cet enregistrement.

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Prénom et nom :

Signature :



4. LISTE DES ANNEXES À JOINDRE

Veillez à ce que toutes les annexes exigées soient fournies. Les annexes seront numérotées et jointes conformément à la liste ci-dessous (numéro et succession). Veuillez marquer une croix en regard des annexes qui ont été jointes. Si vous ajoutez des annexes supplémentaires, veuillez compléter cette liste.

Merci de ne pas agraffer, ni relier vos documents avant envoi ; cela simplifie le traitement de votre demande.

1	☐	Si personne morale : organigramme nominatif de la société (point 2.1)
2	☐	Tableau récapitulatif des compétences (point 2.2)
3	☐	Pour chaque personne reprise dans le relevé demandé ci-dessus : CV récent (point 2.3)
4	☐	Copie d'agréments, d'enregistrements ou de titres analogues (point 2.4)

Annexes supplémentaires

☐	
--------------------------	--

Les données à caractère personnel vous concernant sont traitées par Bruxelles Environnement à des fins de traitement et de suivi de votre dossier de demande ou de déclaration, en vertu de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.

Vos données sont conservées pendant toute la durée de suivi de votre demande et tant que l'autorisation qui en découle produit des effets juridiques, tenant notamment compte des obligations qui s'imposent suite à une cessation d'activité.

Bruxelles Environnement est soumis à des obligations de transparence de l'information environnementale, en vertu notamment des Décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises.

Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant par e-mail à l'adresse permit@environnement.brussels ou par courrier (Bruxelles Environnement, Division Autorisations & Partenariats, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Vous pouvez également prendre contact avec notre délégué à la protection des données par e-mail (privacy@environnement.brussels) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Privacy, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Le cas échéant, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (rue de la presse 35, 1000 Bruxelles).



FORMULAIRE : ANNEXE

3 ANNEXE : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMPÉTENCES

3.1 Personnes possédant une des connaissances exigées

Mentionnez le **relevé** des personnes physiques, employées par le demandeur de l'enregistrement, qui exécuteront les missions pour lesquelles la demande d'enregistrement est introduite. Indiquez dans ce tableau récapitulatif seulement les personnes disposant des connaissances approfondies en matière de mobilité et en matière de contraintes socio-économiques des entreprises.

Nom et prénom	Forme du contrat (*)	Fonction	Connaissance approfondie	
			« mobilité »	« contraintes socio-économiques »
			☐	☐

(*) Contrat de travail, indépendant,...

3.2 Connaissances approfondies sur base des diplômes

Cochez le ou les domaine(s) dans le(s)quel(s) la personne possède une connaissance approfondie, à justifier par des diplômes ou certificats de formations.

Nom et prénom	Diplômes et/ou certificats de formation	Spécialisation	Cours spécifiques	Institut ou organisme de formation	Connaissance approfondie	
					« mobilité »	« contraintes socio-économiques »
					☐	☐

3.3 Connaissances approfondies sur base de l'expérience

Cochez le ou les domaine(s) dans le(s)quel(s) la personne possède une connaissance approfondie, à justifier par une expérience pratique de minimum 3 ans, attestée par des éléments tels que des rapports ou publications établies par le demandeur de l'enregistrement.

Nom et prénom	Période	Employeur	Expérience	Connaissance approfondie	
				« mobilité »	« contraintes socio-économiques »
				☐	☐

